

Le nouveau code de la justice pénale des mineurs

face aux défis de la délinquance juvénile

> La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice du 23 mars 2019 a habilité le gouvernement à abroger l'Ordonnance du 2 février 1945 et à la remplacer par un code de la justice pénale des mineurs. Déjà, sous les quinquennats Sarkozy et Hollande, des avant-projets de code avaient été élaborés ; il était question de réformer l'Ordonnance de 1945 depuis des décennies, en raison de sa vétusté, mais nul n'avait osé s'attaquer à ce qui constituait une véritable charte de l'enfance délinquante.

> Un code de la justice pénale des mineurs a pourtant vu le jour par Ordonnance du 11 septembre 2019 et entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2020, après ratification par le Parlement.

> D'ores et déjà, néanmoins, son adaptation aux enjeux de la délinquance juvénile peut être analysée d'un point de vue juridique, pratique et criminologique. Ce texte reprend de nombreuses dispositions déjà présentes dans l'Ordonnance du 2 février 1945, mais présente aussi des innovations. Ce nouveau code est-il de nature à satisfaire les acteurs judiciaires et éducatifs ? Répond-il aux enjeux criminologiques de la délinquance juvénile du 21^e siècle, c'est-à-dire à ses caractéristiques sociales, voire psychopathologiques ? Constitue-t-il réellement un progrès en termes de protection de l'enfance délinquante ?

**Colloque organisé avec le soutien du département
Droit et transformations sociales de l'université de Bordeaux
dans le cadre des appels à projets de l'année 2020**

Formation professionnelle permanente

* délivrance d'une attestation de suivi de formation et d'une facture : 90€TTC (75€ pour les professionnels ayant moins de 5 ans d'exercice) / 6 heures validées

* université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 - Siret : 130 018 351 00010 - APE : 8542Z - Datadock : 0001346

* chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux
à expédier : Université de Bordeaux, CERFAPS, 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608 Pessac cedex

Autre public

accès gratuit sur inscription préalable

**Inscription obligatoire avant le 25 novembre 2020
exclusivement par courriel :
institutdesmineurs@u-bordeaux.fr**

Suivez l'actualité de l'IDM sur <https://cerfaps.u-bordeaux.fr/>

Université de Bordeaux - CERFAPS, Marc Bodin - février 2020

Colloque

Le nouveau code de la justice pénale des mineurs face aux défis de la délinquance juvénile

jeudi 3 décembre 2020 > 8h30 - 17h
Pôle juridique et judiciaire - amphi Duguit
Bordeaux, 35 place Pey Berland



Direction scientifique

Adeline Gouttenoire (CERFAPS),
Marie-Cécile Guérin (ISCJ)



CERFAPS
Centre européen de recherches
en droit des familles, des assurances,
des personnes et de la santé

université
de BORDEAUX

8h30 Accueil des participants

Un nouveau texte : continuité ou rupture ?

Sous la présidence de

Adeline Gouttenoire, professeure de droit privé et sciences criminelles, directrice du CERFAPS, université de Bordeaux

9h Responsabilité et éducation dans le Code de la justice pénale des mineurs

Philippe Bonfils, professeur de droit privé et sciences criminelles, doyen honoraire de la faculté de droit et science politique, Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles LDPSC, Aix-Marseille université

9h30 Acteurs et procédure dans le Code de la justice pénale des mineurs

Marie-Cécile Guérin, maître de conférences HDR, ISCJ, université de Bordeaux

10h Mesures, peines et exécution des peines dans le Code de la justice pénale des mineurs

Eudoxie Gallardo, maître de conférences HDR, Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles LDPSC, Aix-Marseille université

10h30 Pause

11h Le point de vue des praticiens

Laurent Gebler, président du tribunal pour enfants de Bordeaux
Josiane Morel-Faury, avocate, barreau de Bordeaux, CRIC

12h Débat avec la salle

12h30 Déjeuner libre



Enjeux et défis de la délinquance juvénile au 21^e siècle

Sous la présidence de

Patricia Missiaen, avocate, barreau de Bordeaux, présidente du CRIC

14h Enjeux et défis sociaux contemporains en matière de délinquance des mineurs

Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherches CNRS, Laboratoire méditerranéen de sociologie LAMES UMR 7305, Aix-Marseille université

14h30 Débat avec la salle

14h45 La désistance : comprendre les aspects psychopathologiques et développementaux pour mieux intervenir

Grégory Michel, professeur de psychologie clinique et de psychopathologie, ISCJ, université de Bordeaux, expert psychologue près des tribunaux, psychologue clinicien et psychothérapeute

15h15 Comprendre les processus de sortie de la délinquance pour penser le cadre de l'aide et de la protection de la jeunesse

Fabienne Glowacz, professeure PhD, département de psychologie, université de Liège (Belgique), experte psychologue près des tribunaux, psychothérapeute

15h45 Éduquer en centre éducatif fermé - retour d'expériences, enjeux et perspectives

Maryline Huchet, chargée de cours en criminologie et victimologie, université de Bordeaux, psychologue clinicienne
Rachel Moyal, psychologue clinicienne

16h15 Propos conclusifs et aspects comparatistes franco-algérien relatifs à l'enfance délinquante

Malika Boulenouar, professeure, université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed (Algérie), directrice du Laboratoire des droits de l'enfant Ladren

16h45 Débat avec la salle

17h Clôture des travaux